

HERBORISATION AUX ILES DE L'ÉTANG DE LEUCATE, PRÈS DE NARBONNE, LE 16 MAI
ET LE 14 JUIN 1875, par **M. GAUTIER.**

Il est à quelques lieues de Narbonne une localité qui paraît n'avoir jamais appelé l'attention des botanistes : c'est *Leucate* et les îles qui l'avoisinent. On ne voit, en effet, dans aucune flore, citer les noms des îles de la *Sidrière de Leucate* et de *Fitou*, de *Leucate* et de la *Corrége* ; les deux premières sont même à peine indiquées sur la carte de l'État-major. Il n'est donc pas étonnant que les botanistes voyageurs, ou ceux du pays, se soient jusqu'ici arrêtés, ou avant ou après, dans les riches sites si bien étudiés de l'île de *Sainte-Lucie* et de la *Nouvelle*, d'un côté ; de *Perpignan*, de *Collioure* et de *Port-Vendres*, de l'autre.

Au mois d'août 1863, le Comice de Narbonne, invité à visiter l'île de *Leucate*, me désigna pour dresser la liste des plantes du lieu. Celle-ci fut du reste très-incomplète, car sur ce sol, sablonneux et brûlé par le soleil, la végétation toute printanière allait presque disparaître ; de plus j'essayais alors mes premiers pas dans le domaine de la botanique, et je devais forcément laisser échapper bien des choses.

Ce qui me frappa le plus, ce fut la différence que je remarquai entre la végétation de cette plage et celle des plages plus rapprochées de Narbonne ; beaucoup d'espèces que j'y pus récolter n'avaient jamais été signalées aux environs de Narbonne. Depuis, l'occasion ne s'était plus présentée de refaire cette course, quand les herborisations instituées cette année, sur ma proposition, par le Comice de Narbonne, sont venues me fournir l'occasion désirée de revoir avec soin cette localité.

Le 16 mai dernier, MM. Garcin, ingénieur civil, Léonce Vié, le commandant Jouve et moi, nous nous réunissions à la gare de Narbonne et prenions nos billets pour *Leucate*, station de la ligne de *Perpignan*. Nous y descendions une heure après, non sans avoir salué en passant *Sainte-Lucie*, la patrie des *Statice*.

Le 14 juin suivant, nous nous y arrêtions encore, cette fois en compagnie de MM. Timbal-Lagrange et du docteur Théveneau, deux de nos maîtres et collègues, avec qui nous venions de terminer dans les *Corbières* une série de magnifiques courses botaniques.

Mais avant d'entrer en herborisation, il ne sera pas inutile de donner quelques courtes explications géologiques sur les lieux que nous devons parcourir.

La presque-île de *Leucate* est formée de deux terrains : dans la partie sud, inclinant à l'est, on observe les calcaires crétacés inférieurs, et dans l'autre partie, sur une surface presque plane, le calcaire lacustre du terrain éocène.

Les îles de la *Sidrière de Leucate* et de la *Sidrière de Fitou*, situées dans

l'étang de Leucate, entre la presqu'île de ce nom et la gare de Fitou, formées de calcaire crétacé, sont recouvertes de fragments de ce calcaire, qui constituent un conglomérat à gros éléments.

La Corrège et l'île de Leucate, séparant l'étang de la mer, sont entièrement composées de sables modernes ou quaternaires.

Au sortir de la gare, nous suivons la route de Leucate, qui longe les bords de l'étang et la presqu'île ; nous notons quelques plantes assez vulgaires du midi, comme :

Centaurea aspera L.
Hedypnois polymorpha DC.
Urospermum Dalechampii Desf.
Erodium romanum Wild.
Sonchus oleraceus L.
Plantago Coronopus L.
Convolvulus arvensis L.
Tamarix gallica L.
Ægilops ovata L.
Papaver Argemone L.
 — *Rhœas* L.
Cracca major Franck.

Euphorbia serrata L.
Galium Aparine L.
Anchusa italica Retz.
Centaurea Cyanus L.
Lithospermum officinale L.
Silene nocturna L.
Agrostemma Githago L.
Sisymbrium Columnæ Jacq.
Silene inflata Sm.
Medicago Murex Willd.
Scolymus hispanicus var. *grandiflorus* Timb.
Kochia prostrata Schrad.

Au bord même de l'étang : *Serrafalcus macrostachys* Parl., *Erodium littoreum* Lem., *Senecio vulgaris* L. var. *crassifolius* Timb.

A quelques centaines de mètres au delà du passage à niveau de la ligne du chemin de fer, abandonnant la terre ferme, nous prenons les bateaux préparés pour la traversée et mettons le cap sur l'île de la Sidrière de Leucate.

Les eaux, peu profondes, nous offrent de nombreux échantillons de : *Zostera marina* L. et de *Ruppia maritima* L. aux élégants pédoncules en spirale, ainsi que quelques *Carex* encore trop peu avancés pour pouvoir les déterminer.

Trois quarts d'heure suffisent pour toucher à la Sidrière de Leucate. Cette petite île, d'une surface de 10 hectares environ, nous offrait de loin le plus verdoyant aspect, ce qui nous avait fait d'avance favorablement augurer de notre course ; mais nous étions loin de nous attendre aux surprises qu'elle nous réservait. Au sortir même du bateau nous récoltons :

Ononis minutissima L.
Silene nocturna L.
Lychnis dioica DC.
Reseda suffruticulosa L.

Echium italicum L.
Lotus decumbens Poir.
Melilotus sulcata Desf.
 — *neapolitana* Ten.

Cette dernière espèce, dont on connaît quelques rares localités en Corse, dans le Var et les Pyrénées-Orientales, n'avait jamais été signalée aux environs de Narbonne, pas plus que le *Senecio gallicus* Chaix, que nous récoltons plus loin ; il est cependant assez répandu sur le littoral méditerranéen.

Tout auprès, dans un petit bas-fond nous notons : *Vaillantia muralis* L., *Asparagus acutifolius* L., *Galium album* Lamk, *Senecio Cineraria* DC. et

Iris graminea L., cette dernière nouvelle aussi pour la flore de Narbonne.

Abandonnant la partie déclive du sol pour nous élever à gauche sur le coteau qui monte en pente douce, nous tombons au milieu d'une vraie colonie de *Cachrys lævigata* Pourr., bien reconnaissable à ses fruits spongieux et lisses. Trois ou quatre pieds de cette remarquable Ombellifère existent au Pech-de-l'Aguèle, près de Narbonne, et de tout temps les botanistes du pays les ont ménagés, de peur qu'ils ne subissent le sort de leurs pareils signalés à Montpellier, à Nîmes et à Toulon, et qui ont entièrement disparu, grâce à la rapacité de quelques botanistes collectionneurs. Ici nul risque pour l'espèce ; il y a de quoi contenter les herbiers du monde entier, ce qui permet de donner un heureux démenti à M. Timbal qui, dans ses *Reliquiæ Pourretianæ*, considère cette espèce comme en voie de disparaître. Après en avoir fait une ample moisson, nos boîtes reçoivent encore :

Orobanche cernua Lœfl.
Frankenia pulverulenta L.
Papaver setigerum DC.
Allium roseum L.
Glaucium luteum Scop.

Althæa hirsuta L.
Pistacia Lentiscus L.
Ononis Cherleri Desf.
Dactylis hispanica Roth.
Crepis bulbosa Cass.

Ainsi que : *Silene maritima* Wild., *Psoralea plumosa* L., deux plantes à ajouter aux richesses narbonnaises, avec *Allium ampeloprasum* L. (sp. 423), sur lequel M. Timbal-Lagrave nous a adressé l'intéressante note que voici :

« L'*Allium ampeloprasum* est, d'après Linné, originaire d'Orient, « in Oriente inque insula Holms. anglia ». De Candolle et Lamarck (*Syn. fl. gall.* p. 163) l'indiquent avec un point de doute dans les provinces méridionales. De Candolle (*Fl. fr.* p. 219) répète la même assertion, ainsi que Duby (*Bot. Gall.*). Loiseleur efface le point de doute, mais il n'indique aucune localité précise. MM. Grenier et Godron (*Fl. fr.* III, p. 198) ne l'indiquent en France que cultivé pour les usages domestiques.

» D'après ces faits, il nous semble que l'*Allium ampeloprasum* L. n'a pas été signalé en France à l'état d'une franche spontanéité ; il est cependant très-commun dans les îles de la Sidrière de Leucate et de Fitou, avec les *Allium polyanthum* R. et S. et *rotundum* L.

» Pendant quelque temps certains auteurs ont confondu l'*Allium ampeloprasum* L. avec l'*Allium polyanthum*, entre autres Mutel (*Fl. fr.* I, p. 303), et l'ont indiqué sous ce nom en France dans plusieurs localités. Cependant depuis longtemps De Candolle (*Fl. fr.*, p. 316) avait séparé l'*Allium polyanthum* R. et S., de l'*Allium ampeloprasum* de Linné, sous le nom d'*Allium multiflorum* DC. Duby et Loiseleur avaient adopté ces deux noms ; mais les botanistes, continuant à ne voir qu'une seule espèce, avaient fini par prendre le *polyanthum* pour l'*Ampeloprasum* : c'est ainsi que l'on trouve cette dernière dans quelques flores. Ce fut Boreau qui, en publiant la Flore du centre de la France, donna des descriptions précises et comparatives de ces deux espèces,

de manière à ne plus laisser de doutes sur leur détermination, qui fut sanctionnée par MM. Grenier et Godron et par tous ceux qui auront occasion de voir ces deux plantes vivantes et même en herbier. »

Une sorte de cabane couronne le point culminant de l'île ; nous nous dirigeons vers elle tout en récoltant quelques pieds de :

Convolvulus althæoides L.

Echinops Ritro L.

Argyrolobium Linnæanum Walp.

Cracca varia Gren. et Godr.

Picridium vulgare Desf.

Scirpus Holoschoenus L.

Scolymus maculatus L.

Iris Chamæiris Bert.

Convolvulus cantabrica L.

Delphinium peregrinum L.

Campanula Erinus L.

Phalangium Liliago Schreb. (en fruits).

Convolvulus lineatus L.

Torilis nodosa Gærtn.

Et, en grand nombre, une des espèces les plus rares de France, le *Scorzonera crispatula* Boissier.

Cette plante fut découverte pour la première fois en France à Casas-de-Peña, près de Perpignan, par M. Timbal-Lagrave et le regretté M. De Pomaret ; une vigne a été plantée depuis en cet endroit, et la plante a disparu avec les autres mauvaises herbes. L'île de la Sidrière de Leucate serait donc la seule station française du *Scorzonera crispatula* Boiss., si à quelques jours de distance, en compagnie de M. Timbal-Lagrave, nous n'en avions découvert une deuxième entre Tuchan et Vingrau, dans les Corbières.

Nous avons ainsi parcouru l'île dans toute sa longueur, et étions de nouveau descendus au bord de l'eau ; les bateaux nous y avaient précédés, pour nous porter à la Corrége. Sur la petite plage formée de débris coquilliers ou végétaux, quelques bonnes espèces nous arrêtent encore un instant, ce sont :

Cakile maritima Scop.

Atriplex Halimus L.

Statice echioides L.

— *serotina* Rehb.

Erodium littoreum Lém.

Malva ambigua Guss.

Euphorbia Paralias L.

Juncus maritimus Lamk.

Lotus decumbens Poir.

Polycarpon alsinæfolium DC.

Schœnus nigricans L.

Melilotus parviflora Desf.

Silene gallica (pro parte).

— *myloptera* Jord.

La Sidrière de Leucate n'est séparée de la Sidrière de Fitou que par une distance de 200 mètres au plus ; cependant nous renvoyons l'exploration de cette dernière à notre retour, et nous dirigeons vers la Corrége, langue de terre séparant l'étang de la mer, ayant sans doute ce nom de sa forme allongée qui l'a fait comparer à une courroie (en patois du pays, *Couréjo*). Une demi-heure aurait suffi à l'atteindre par un vent favorable ; mais à moitié route le calme plat nous saisit, et c'est une heure et demi après et à force de rames que nous pouvons y débarquer.

A peine à terre, dans un sol en grande partie formé de débris de *Zostera marina*, nous tombons au milieu d'une troupe de *Salsolacées* ; nous déterminons entre autres : *Salsola fruticosa* L. et *macrostachya*, ainsi qu'un certain nombre de Graminées de nos plages :

Lagurus ovatus L.

Agropyrum glaucum R. Sch.

Psamma arenaria R. Schult.

Glyceria maritima M. K.

Agrostis setacea Curt.

Imperata cylindrica P. Beauv.

aux épis argentés et aux étamines pourpres, ainsi que : *Statice ferulacea* L.,
Spergularia rubra Pers. var. *pinguis*.

Puis un grand nombre d'espèces qui forment le fond du tapis végétal de nos côtes méditerranéennes :

Convolvulus Soldanella L.

Plantago Coronopus L. var. *maritimus*.

Crepis bulbosa Cass.

Triglochin Barrelieri Lois.

Trifolium agrarium L.

Hordeum maritimum With.

Anthemis maritima L.

Silene gallica L. var. *myloptera* Jord.

Thrinchia hispida Roth.

Trifolium maritimum Huds.

Artemisia gallica Will. (non fleuri).

Scirpus Holoschœnus var. *romanus*.

Rumex Acetosella L.

Poterium muricatum Spach.

Matthiola sinuata R. B.

Plantago Lagopus L.

Et deux plantes à ajouter à la flore narbonnaise : *Malcolmia parviflora* DC. et *Lupinus reticulatus* Desv. aux élégantes fleurs d'un bleu pâle. Les bêtes à laine sont, paraît-il, très-gourmandes de cette plante ; n'y aurait-il pas là un essai de culture à faire pour l'utilisation des terrains salés de nos côtes ?

Après avoir fait un crochet à gauche pour éviter un bras d'étang, nous nous dirigeons maintenant à droite vers une ancienne caserne de douaniers située presque au bord de la mer. Dans les sables que nous parcourons assez péniblement, nous glanons encore :

Paronychia argentea Lamk.

Jasione montana L. var. *maritima*.

Tolpis barbata Wild.

Erythrœa Linarifolia ?

Sphænopus Gouani Trin.

Medicago marina L.

Polygonum maritimum L.

Stachys maritima L.

Corrigiola Thelephiifolia Pourr.

Alkanna tinctoria Tauch.

Ces trois dernières plantes viennent encore augmenter la liste des plantes narbonnaises, avec un *Dianthus*, qu'après de nombreuses recherches, M. Timbal-Lagrave rapporte sans le moindre doute au *Dianthus pungens* de Linné ! Je transcris fidèlement la savante note qu'il m'a donnée sur cette espèce si litigieuse.

• DIANTHUS PUNGENS L. (*Mant.* p. 240) Reich. (*Syt. veg.* p. 339).

• Dans une note sur quelques *Dianthus* des Pyrénées, publiée dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse*, nous avons cherché à élucider la détermination et à établir la synonymie de cette plante, qui nous paraissait confuse et même très-douteuse dans nos flores méditerranéennes.

• A l'exemple de MM. Grenier et Godron, les savants auteurs de la *Flore française et de Corse*, nous supposons comme eux que la diagnose spécifique de Linné qui commençait par cette phrase : *Caules suffruticosi, alternatim dense ramosi*, pouvait s'appliquer à des tiges indurées qu'on trouve souvent à la base de quelques espèces, ou à des rhizomes souterrains ; nous fondions

les uns et les autres cette appréciation sur l'absence, sur les côtes françaises et espagnoles, d'un *Dianthus* qui pût satisfaire exactement à cette diagnose. Il résultait de cette manière d'apprécier les faits que les auteurs de la Flore française rapportaient le *Dianthus pungens* de Linné au *D. furcatus* Balbis, tandis que nous avons fait des efforts pour établir que la plante linnéenne devait être plutôt réunie au *D. hispanicus* d'Asso, en ajoutant que bon nombre d'auteurs avaient appelé aussi le *D. virgineus* de Linné, *D. pungens* Pourr., Poir., Mutel, etc.

» Mais les difficultés n'étaient pas résolues, et les botanistes, tout en distinguant spécifiquement ces plantes, hésitaient encore quant au nom et à la synonymie à leur appliquer. Il ne faut pas se le dissimuler, l'interprétation de cette phrase fondamentale dans la diagnose linnéenne, ajoutée par Linné dans l'édition de Reichard, est tout à fait arbitraire et ne repose pas sur un fait réel. Elle ne pouvait avoir quelque chance de succès que si l'on ne pouvait absolument pas trouver un *Dianthus* qui offrît ce caractère très-significatif de « *caules suffruticosi, alternatim dense ramosi* ». Car ce n'est pas un rhizome dont parle Linné; il ne dit pas que ce soit le bas des tiges qui font placer son *D. pungens* dans la section *frutescentes*, mais ce sont ces tiges *frutescentes* qui produisent des rameaux stériles ou foliifères et alternativement d'autres florifères en très-grand nombre, des feuilles courtes, piquantes, opposées, convexes et vaginales, et des fleurs à pétales très-entiers (1).

» Nous ne nous étions pas dissimulé toutes ces objections et nous savions en apprécier toute l'étendue. A une interprétation de MM. Grenier et Godron, nous en avons opposé une autre qui n'était pas plus mauvaise, ni peut-être meilleure, car elle ne reposait pas sur un fait nouveau, et la science attendait, pour se décider et prendre un parti, que de nouvelles observations vinssent éclairer cette question.

» Mais la botanique, comme toutes les sciences qui reposent sur l'observation des faits, demande du temps, de la persévérance et de la constance dans cette persévérance, pour arriver à la solution de quelques questions difficiles. Elle n'est pas ingrate : tous ceux qui étudient cette aimable science savent que plus on lui demande, plus elle vous donne; plus vous étudiez, plus vous voyez l'ignorance où vous vous trouvez, en considérant les faits et gestes de la nature et sa divine harmonie.

» Les choses en étaient là, quand M. Gautier nous engagea à venir étudier sur place un *Dianthus* qu'il lui était impossible de rapporter à aucune espèce

(1) « *Caules suffruticosi, alternatim dense ramosi. Folia caulina basi connato-vaginantia, conferta, vaginis legentia ramulos; ramea leviter convexa vaginis distantibus; omnia linearia, duriuscula, angusta, acuminata, subpungentia. Pedunculi ex apice ramulorum lateralium: pedicellis 1-3-floris. Calycis squammæ 4 lanceolatæ, calyce puncto brevioribus. Petala integerrima: laminis longitudine unguinum.* »

connue. Nous nous rendîmes à son appel, et n'hésitâmes pas à reconnaître le *Dianthus pungens* de Linné, dans la plante douteuse de notre ami.

» En effet, la diagnose du *Mantissa* et la phrase spécifique de Reichard se rapportent avec la plus grande exactitude au *Dianthus* des îles de Leucate. Comme lui il présente une souche très-forte qui donne naissance à un très-grand nombre de tiges frutescentes. Ces tiges s'étalent sur le sol et donnent des faisceaux de feuilles de l'aisselle desquelles poussent encore de nouvelles tiges florifères roides et cassantes, dont on peut parfaitement dire : *Caules suffruticosi, alternatim dense ramosi*. Les feuilles sont linéaires, légèrement convexes, courtes, roides, acuminées et piquantes; celles des tiges florifères sont sessiles, connées et même un peu engaînantes à la base. Les écailles du calice sont lancéolées, un peu plus courtes que le tube, atténuées, non contractées sous la pointe. Les pédicelles à une à trois fleurs rose pâle, à pétales un peu dentés. C'est le seul caractère qui ne réponde pas exactement à la diagnose linnéenne; mais ce caractère est très-variable et de peu d'importance, car sur la quantité on trouve des pétales entiers.

» La plante n'était pas encore parfaitement fleurie le jour de notre excursion. »

D'après ces nouvelles observations, voici quelle serait la synonymie des divers *Dianthus pungens* des auteurs. D'abord le type :

1. *Dianthus pungens* L. (*Mant.* 240). — Reichard (*Syt.* p. 339).
2. *Dianthus furcatus* Balbis (*Act. Taur.* VII, p. 12, f. 2).
Dianthus pungens Gren. et Godr. (*Fl. fr.* I, p. 234). — Costa (*Fl. Cat.* p. 38). — Lange (*Pug.* IV, p. 301, non L.).
3. *Dianthus insignitus* Timb. (*Mém. Acad. Toul.* sér. V, p. 8).
Dianthus pungens Zett. (*Pl. Pyr.* p. 42, non L.).
4. *Dianthus virgineus* L. (*Sp.* 590). — *D. pungens* Timb. (*Reliq. Pourr.* p. 38). — Poiret (*Dict.* IV, p. 526). — Duby (*Bot. Gall.* p. 73). — Mutel (*Fl. Fr.*). — Bentham (*Cat. Pyr.* p. 75). — Lagrèze-Fossat (*Fl. Torn-et-Gar.*), non L.
5. *Dianthus hispanicus* Asso, non Linné. — *D. pungens* Timbal (*Mém. Acad. Toul.* sér. v. 5, p. 6).

Cette longue discussion nous avait conduit tout doucement jusqu'au gran, alors à sec, qui sépare la Corrège de l'île de Leucate. C'est sur celle-ci que se trouve la caserne des douaniers dont nous avons parlé. Un puits creusé dans les sables, et plein d'une eau excellente, chose assez difficile à expliquer, puisque le fond en est au-dessous des eaux salées de la mer, nous invite à nous arrêter pour procéder à un frugal repas. Notre estomac à peu près satisfait, nous reprenons nos boîtes et nos cartons, et recueillons autour de nous :

Sagina maritima Don.

Cyperus schoenoides Griseb.

Spergularia media Pers var. *marginata*.

Hypocoum procumbens L.

Antirrhinum Orontium L.

Lotus hispidus Desf.

Dorycnium decumbens Jord.
 Gaudinia fragilis P. Beauv.
 Juncus hybridus Brot.
 Rumex bucephalophorus L.

Ononis ramosissima Duf.
 Geranium cicutarium L. *var.* sabulosum ?
 Plantago Cynops L.
 Dactylis glomerata L.

Et encore quelques beaux pieds de *Dianthus pungens* L., et de nombreux échantillons de *Scrofularia humifusa* Timb. et Gautier, espèce nouvelle dont voici la description due à M. Timbal-Lagrave :

Fleurs en petites cymes rapprochées en panicule non feuillée, mais avec une toute petite bractée placée à la base des rameaux et sous tous les pédicelles ; ceux-ci égalant le calice non glanduleux ainsi que les rameaux de la panicule, mais pourvus de poils blancs, simples, très-courts. Calice ovale, rouge au centre, scarieux denté, très-blanc aux bords. Corolle purpurine bordée de blanc ; étamines incluses, appendice staminal nul. Capsule subglobuleuse apiculée.

Feuilles opposées, très-petites, pétiolées, glabres pruineuses, pennatiséquées à segments espacés alternes inégalement incisés-dentés, à divisions larges et obtuses.

Tiges de 2 à 4 décimètres, glabres pruineuses, cylindriques, toutes couchées appliquées sur le sol. Souche ligneuse mais pas très-forte, donnant de 6 à 8 tiges.

Cette plante est parfaitement caractérisée par ses tiges absolument couchées sur le sable, et non dressées ou dressées ascendantes ; mais elle se distingue en outre par sa panicule non glanduleuse, par l'absence d'appendice staminal, et par la forme particulière de ses feuilles, qui ne permettent pas de la confondre avec les espèces du même groupe, notamment les *Scrofularia canina* et *ramosissima*.

Cette dernière se distingue surtout par sa panicule plus allongée, plus étroite ; par son calice non scarieux entier ; par ses feuilles à lobes lancéolés-aigus plus incisées ; par ses tiges plus rameuses, plus allongées, divisées dès la base en rameaux grêles et longs ascendants ; enfin par sa souche de beaucoup plus forte, frutescente.

Le *Scrofularia canina*, et ses nombreuses formes, se distingue de l'*humifusa*, par ses tiges ascendantes dressées et la souche forte donnant une masse de tiges ; par ses fleurs plus grandes, ayant un appendice staminal linéaire-lancéolé et aigu ; par ses feuilles plus grandes à divisions profondes et faites d'une autre manière.

L'heure du retour a sonné, malgré l'intérêt qu'il pourrait y avoir à pousser plus loin notre exploration vers l'est ; nous avons encore à visiter l'île de la Sidrière de Fitou, et pour cela faire, traverser de nouveau l'étang de Leucate dans toute sa largeur. Cette promenade sur l'eau est du reste la bienvenue, car notre longue course dans les sables nous avait un peu fatigués.

La Sidrière de Fitou nous offre un assez grand nombre d'espèces que nous n'avons pas encore rencontrées dans cette journée, et qui trouvent place dans nos boîtes. Citons :

Leuzea conifera DC.
Gladiolus communis L.
Asphodelus sphærocarpus?
Phlomis Lychnitis L.
Cneorum tricoccum L.
Tragopogon porrifolium L.
Lonicera implexa Ait.
Rubia peregrina L.
Ruta angustifolia Pers.
Allium roseum L.
Crucianella angustifolia L.
 — **maritima** L.

Torilis nodosa Gærtn.
Coronilla minima L.
Muscari comosum Mill. (fruits).
Urospermum Dalechampii Desf.
Argyrolobium Linneanum Walp.
Reseda lutea L.
Aphyllantes monspeliensis L.
Echinops Ritro L.
Tulipa (débris indéterminables).
Tetragonolobus siliquosus L. *var.* **maritimus**.
Cota altissima Gay.
Juncus acutus L.

Et de nouveau quelques beaux échantillons d'espèces vues à la Sidrière de Leucate :

Scorzonera crispatula Boiss.
Cachrys lævigata Pourr.

Iris graminea L.
Senecio Cineraria DC.

Sur les pentants de l'île qui regardent le sud se présente une station très-riche d'une espèce plus répandue en Espagne, mais des plus rares en France, le *Convolvulus linearis* DC. (*Convolvulus argenteus* Pourr.). Les longs poils blanc argenté qui couvrent toute la plante et ses jolies fleurs purpurines réunies en capitule en font une des plus charmantes plantes que l'on puisse voir.

Parcourant l'île en divers sens, nous notons aussi :

Plantago Lagopus L.
Sonchus oleraceus L.
Brachypodium ramosum R. Schult.
Lepidium Draba L.
Kentrophyllum lanatum DC.
Allium paniculatum L.
 — **Ampeloprasum** L.
Muscari neglectum Guss.
Medicago orbicularis All.

Medicago minima Lam. *var.* **sericea**.
Thelephium Imperati L.
Diploaxis erucoides DC.
Eryngium campestre L.
Melica nebrodensis Parl.
Galium corrudæfolium Willd.
Silene inflata Sm.
Orobus saxatilis Vent.
Melica Magnolii G. G.

Et presque au bord de l'eau : *Beta maritima* L.

Au sujet de cette Chénopodée, M. Timbal-Lagrave nous dit l'avoir soumise à des essais de culture par semis. Cette plante s'est rapprochée à chaque semis du *Beta vulgaris* L. de nos cultures. Les sujets obtenus dès les premiers semis ont vécu pendant deux ou trois ans, en prenant les caractères des plantes vivaces; ils présentaient tous une tige centrale plus développée, dressée, et offraient à la base des rameaux plus grêles, couchés ascendants. Mais après quelques semis, M. Timbal a obtenu des individus où tous les organes de végétation ont pris un très-grand développement; les feuilles sont devenues très-grandes, les tiges droites, fortement cannelées et dressées; la racine, grêle sur certains sujets, était annuelle, et sur d'autres bisannuelle, en tout semblable au *Beta Cycla* de nos jardins.

Ces faits tendent à prouver que le *Beta maritima* des auteurs doit être

réuni au *Beta vulgaris* L., qui n'en serait qu'une variété horticole et maraîchère. Quant à la forme des stigmates signalée par les auteurs, M. Timbal n'a pu voir de différence, même sur la plante sauvage.

La liste des plantes de la journée n'est pas close encore ; autour de nous croissent :

Plantago lanceolata L.
Avena australis Parl.
Centaurea melitensis L.
Cichorium divaricatum Schousb.
Brachypodium glaucum.
Orobanche cœrulea Vill.
Festuca hemipoa Delill.
Medicago littoralis Rhode.
Echium plantagineum L.
Cakile ægyptiaca.
Sonchus maritimus L.

Papaver modestum Jord.
Polygonum aviculare L.
Hutchinsia procumbens Desv.
Sedum acre L.
Chondrilla juncea L.
Allium polyanthum R. et Sch.
 — *rotundum* L.
Agropyrum junceum P. R.
Corynephorus canescens P. R.
Lychnis vespertina Sibth.
Iris Chamæiris Bert.

Et pour clore une herborisation si bien commencée, *Sideritis littoralis* Timb., plante remarquable sur laquelle M. Timbal-Lagrave nous a communiqué encore la note suivante :

« *SIDERITIS HIRSUTA* Timb. (*Etud. Siderit. Mém. Acad. Toul. sér. V, p. 4*). — Lin. (*Spec.*) ex parte.

» Depuis que nous avons publié nos observations sur quelques *Sideritis* de la flore française, certains botanistes français et espagnols nous ont adressé des observations sur le *Sideritis hirsuta* Lin. Ces messieurs pensent que sous ce nom Linné a confondu plusieurs espèces, notamment le *Sideritis hirsuta*, qui abonde sur le littoral méditerranéen, avec celui qui vient plus avant dans les terres, que Pourret, dont nous avons adopté la détermination, nommait *Sideritis tomentosa*. A ces derniers on peut ajouter sans crainte le *Sideritis Cavanillesii* Lag. et d'autres formes que nous avons reçues de divers correspondants, qui peuvent toutes se rapporter à la plante linnéenne, et que sans doute Linné a sciemment réunies ensemble sous le nom de *S. hirsuta*, à cause de ce caractère commun d'être hérissées de poils dans toutes leurs parties ; ce qui aujourd'hui n'est pas suffisant pour constituer une espèce.

» Il résulte de ces faits, qui nous paraissent exacts, qu'il faut changer le nom de notre *S. hirsuta*, le nommer *S. littoralis*, et conserver le nom de *S. hirsuta* pour les botanistes qui voudront réunir, comme Linné, ces espèces en une seule. »

A six heures du soir, nous rentrions dans la gare de Fitou, distante de quelques centaines de mètres au plus de l'île de la Sidrière de Fitou, et à huit heures nous étions rendus à Narbonne.

Tels sont les résultats que nous avons obtenus. Nous espérons que les botanistes qui viendront visiter Narbonne et ses environs ajouteront à leur programme les îles de Leucate et de Fitou, et nous ne doutons pas qu'on ne

puisse y faire encore de nouvelles et intéressantes observations sur la flore méditerranéenne.

Lecture est faite d'une communication de M. J. Duval-Jouve :

SUR LES *SCLEROPOA RIGIDA* ET *HEMIPOA*, par M. J. DUVAL-JOUBE.

Pendant ces trois dernières années, je me suis attaché à l'examen comparatif de tout ce que j'ai pu rencontrer de *Scleropoa rigida* et de *S. hemipoa*, deux Graminées abondantes aux environs de Montpellier. Je voulais vérifier s'il y a variation ou permanence des caractères admis pour les différencier comme espèces.

Bien que la première de ces deux plantes eût été très-bien décrite et très-bien figurée par de nombreux auteurs (1), Linné ne la comprit point dans la première édition de son *Species*. Il ne la mentionna qu'en 1755, dans la thèse de son élève Juslenius (*Amœn. acad.* IV, p. 265), en la nommant *Poa rigida*; nom qui depuis lui est resté sans conteste et sans autre synonymie que celle de ballottages entre les genres *Poa*, *Festuca*, *Glyceria*, *Megastachya*, *Sclerochloa* et *Scleropoa*.

L'histoire de la seconde est plus compliquée. Sa diagnose princeps remonte à Sprengel, qui, l'ayant reçue de Montpellier par Delile, avec le nom de *Festuca hemipoa*, la publia en lui conservant ce nom (*Syst. veg.* IV, part. 2, p. 36; 1827). Cette diagnose n'indique aucune comparaison avec le *S. rigida*, et Sprengel ne paraît pas même avoir soupçonné un rapprochement, puisqu'il place la plante nouvelle dans le genre *Festuca*, et que le *S. rigida* est pour lui un *Poa* (*op. cit.* I, p. 341, n° 52).

Mais si la première diagnose revient à Sprengel, la première mention de notre plante est antérieure de dix ans. Dès 1817, Rœmer l'avait reçue des côtes de l'Italie : « littore imprimis Lunensi », station indiquée encore par Bertoloni et par M. Caruel (*Prodr. fl. Tosc.*, p. 746), et il en avait fait une variété β *maritima* de son *Megastachya rigida*, ajoutant : « Varietas β speciem intermediam quasi *Poam rigidam* inter et *Brachypodium* seu *Triticum cum loliaceum* sistere videtur. Omnia minora, crassiora, rigidiora; color magis glaucus et purpurascens. » (*Syst. veg.* II, p. 591.) Ce passage fait comprendre ce qui avait porté Delile à choisir ce singulier nom, *hemipoa*, et ce qui le faisait hésiter sur le genre de sa plante. Car en même temps qu'il l'adressait à Sprengel sous le nom de *Festuca hemipoa*, il l'adressait à Tenore sous celui de *Triticum hemipoa*; de ces deux genres l'un pouvant être le

(1) C. Bauhin *Prodr.* p. 6, ic. n° 11; bona.—Boccone, *Mus. pl. Sic.* p. 135, tab. 95.—Barrelier, p. 111, n° 1212, ic. 49, optima! —Morison *Hist.* III, p. 182, s. 8, tab. 2, n° 9.—Scheuchzer *Agrost.*, p. 271, tab. VI, fig. 2 et 3; *Descr. et ic. optimæ!* Vaillant, *Bot. par.*, p. 9, n° 73, tab. 18, fig. 4.